

Réformes : l'internationalisation des entreprises

Pérenniser le secteur du Tourisme passe aussi – surtout – par la remise à flot de notre appareil productif, à savoir les entreprises. Pour cela, une solution s'impose : élargir leur horizon et exporter leur savoir-faire.

« Dans l'hôtellerie mondiale, il y a des surdoués : les Mauriciens, les Asiatiques, les Américains... mais les champions sont incontestablement les Espagnols », écrivait en 2018 le journal Travel Marketing.

Selon Deloitte, l'investissement hôtelier en Espagne a atteint en 2018 la somme faramineuse de 4,9 milliards d'euros. Le RevPar moyen, toutes catégories confondues, en zones balnéaires était de 86 euros à Gran Canaria, 78 euros à Majorque et 105 euros à Ibiza. Pas mal pour des hôtels saisonniers et de masse...

Mais la réussite des hôtels espagnols réside surtout dans leur internationalisation.

Les chaînes espagnoles à l'assaut du monde

Les difficultés économiques des années 90 ont amené le gouvernement espagnol à sécuriser le Tourisme en mettant en place un plan de relance de 24 milliards d'euros, comprenant aussi bien la qualité du service et la diversification du produit que l'internationalisation des entreprises de Tourisme.

Pour les chaînes hôtelières espagnoles, il s'agissait alors de lutter contre la saisonnalité, et pour ce faire la diversification géographique a concerné notamment les Caraïbes (proximité linguistique oblige).

En 1999, les chaînes espagnoles, Sol Meliá en tête, se lancent à l'assaut de l'Europe et des Caraïbes. Sol Meliá y investit à ce moment-là 210 millions d'euros pour racheter 11 hôtels, dont 9 à Paris.

Depuis, c'est par la franchise que ce développement s'effectue et, pour certains, par l'association avec de grands T0. Aujourd'hui, Sol Meliá compte

350 hôtels dont 140 en Espagne et 40 à Cuba.

Selon les dernières informations disponibles, l'administration du Tourisme en Espagne a consacré en 2016 un budget de 74 millions d'euros à l'internationalisation des entreprises du Tourisme.

Une question de volonté

Qu'est-ce qui nous manque pour initier, à notre échelle, un développement de cette nature pour nos entreprises ? Nos chaînes hôtelières sont-elles condamnées au marché tunisien et à rester d'éternelles franchisées ? Sont-elles condamnées à se diversifier dans d'autres secteurs, sans atteindre dans aucun d'entre eux une taille critique permettant la conquête de marchés extérieurs ?

J'entends déjà les objections des sceptiques : le budget de l'Etat tunisien ne permet pas une telle politique ; nos chaînes hôtelières n'ont pas les moyens ni le savoir-faire des chaînes espagnoles.

Faux, car il s'agit plus d'état d'esprit et de volontarisme que de moyens financiers.

La chaîne Occidental Hoteles ne comptait en 2012 que 2 hôtels en Espagne, contre 16 à l'international. Cette chaîne (rachetée depuis par le Groupe Barcelo) compte aujourd'hui 51 hôtels, dont 26 hors d'Espagne.

Nos cadres hôteliers ne font-ils pas déjà le bonheur des hôteliers de nombreux pays, y compris certains de nos concurrents ? Pourquoi ce qui a été possible pour des entreprises tunisiennes d'autres secteurs ne le serait-il pas pour nos hôtels et nos agences de voyages ?

Les 300 000 Tunisiens qui voyagent chaque année en France (l'équivalent d'un million de nuitées) ne pourraient-ils pas être intéressés par une enseigne adaptée à leurs attentes ? Et qu'attendent nos agences de voyages pour s'implanter en Algérie... l'ouverture de la frontière maroco-algérienne ?

La synergie public/privé

Cependant, et pour revenir au cas espagnol, une telle ambition suppose un préalable : une grande synergie entre le public et le privé, scellée en Espagne grâce à l'implication constante depuis 20 ans de l'Etat dans le développement du secteur.

En effet, avant de pouvoir exporter son “business model touristique”, l’Espagne a dû remettre à flot non seulement son tourisme et ses hôtels, mais aussi ses infrastructures pour ensuite créer le Segittur chargé d’exporter le “savoir-faire touristique espagnol”. Cet organisme est l’initiateur d’un programme « Destination touristique intelligente » (Smart Destination) qui ne vise pas moins que « *l’internationalisation des entreprises liées à l’activité touristique* » ainsi que « *la participation d’entreprises espagnoles dans les projets touristiques mondiaux* », nous rapporte le Courrier d’Espagne.

On serait donc bien inspiré d’instaurer cette synergie public/privé en commençant par la restructuration abordée dans **notre précédent article**, ainsi qu’un plan de mise à niveau de nos entreprises de Tourisme comprenant notamment un plan de soutien à la rénovation des hôtels dans le cadre de la mise en place des nouvelles normes.

Une révision du Code des investissements dans le Tourisme ou l’octroi d’un statut fiscal particulier pour les entreprises pourrait se faire en tenant compte des deux critères :

- apport à la balance touristique,
- initiation de projets à l’international.

Le reste est une question de volonté de la part de nos dirigeants et décideurs du Tourisme.

Qu’il leur suffise de méditer l’exemple d’un célèbre Tunisien qui, bien que borgne, a compté parmi les hommes les plus visionnaires de l’histoire de l’humanité : Hannibal.

Lotfi Mansour

2019 : la croissance soutenue par l'hôtellerie

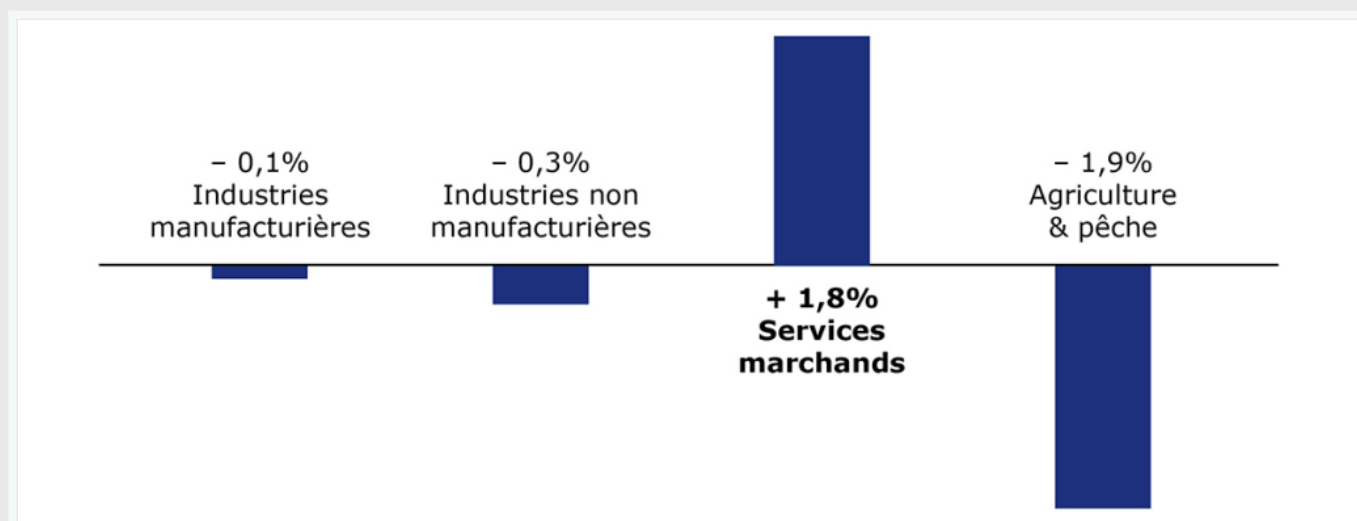
Tous les secteurs sont en recul sauf les services marchands.

Selon l'INS, l'année 2019 s'est soldée par une croissance du PIB de 1% (contre 2,7% en 2018). Cette contre-performance s'explique par un recul de tous les secteurs, sauf celui des services marchands qui réalise une croissance de 1,8%.

Parmi ces services, la branche HCR (hôtels-cafés-restaurants) réalise une augmentation de sa valeur ajoutée de 5,4% et enregistre ainsi la meilleure contribution au PIB après les services financiers.

LM

Evolution de la valeur ajoutée par secteur d'activité en 2019



Source : INS 15/02/2020

FTH : deux Assemblées Générales le 17 décembre

La Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie convoque ses membres à deux Assemblées Générales, ordinaire et extraordinaire, qui se tiendront le 17 décembre à l'hôtel Magic Life Africana à Hammamet.

Communiqué 1

Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'année 2018

La Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie tiendra, le Mardi 17 Décembre 2019 à 10h00, son Assemblée Générale Ordinaire Non Elective à l'hôtel Magic Life Africana, à Hammamet.

Ordre du Jour

1. Lecture, discussion et approbation du rapport d'activités de l'année 2018
2. Lecture, discussion et approbation du rapport financier de l'année 2018
3. Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux comptes
4. Lecture et approbation des résolutions

P/ Le Conseil National
Le Président
Khaled Fakhfakh

Communiqué 2

Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

La Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie tiendra, le Mardi 17 Décembre 2019 à 11h00, son Assemblée Générale Extraordinaire à l'hôtel Magic Life Africana, à Hammamet.

Ordre du Jour

1. Lecture, discussion et approbation des modifications des statuts
2. Lecture et approbation des résolutions

P/ Le Conseil National

Le Président

Khaled Fakhfakh

Un documentaire en l'honneur des bâtisseurs

« Des hommes et des étoiles » est le documentaire qui a été diffusé lors de la soirée de gala de Tunisia Hospitality Award et plébiscité par l'ensemble des invités.

Une occasion de rassemblement de la grande famille du tourisme, y compris de ses personnalités éminentes qui nous ont quittés : telle a été la philosophie de la cérémonie de remise des prix de **Tunisia Hospitality Award** avec l'exposition « *Le passé, c'est l'avenir* » et la diffusion du documentaire « *Des hommes et des étoiles* ».

Autant l'exposition que le documentaire rendaient hommage aux bâtisseurs de l'hôtellerie et du tourisme tunisiens.

Lire aussi **notre article** sur Tunisia Hospitality Award.

FTH-gouvernement : “il n’y a pas d’amour...”

Malgré les embrassades, la défiance est toujours là entre les professionnels et le gouvernement.

La rencontre entre les hôteliers et le chef du gouvernement à Tozeur est différemment interprétée chez les hôteliers. Rendez-vous raté pour les uns, début d’un dialogue pour d’autres. Un état d’esprit que résume un haut responsable de la FTH par une boutade : « *Youssef Chahed nous a dit comme De Gaulle, “Je vous ai compris !”* ». Ou cet autre responsable au sein de la FTH qui commente sur Facebook la rencontre de Tozeur par un : « *J’abandonne, je n’ai plus de force* ».

Ainsi donc, malgré la bonne humeur et les embrassades, la défiance est toujours là entre des hôteliers au bord de l’asphyxie financière – ne demandant « *rien pour eux-mêmes* » mais une incitation fiscale pour les investisseurs qui voudraient bien s’intéresser au tourisme – et un gouvernement apparemment plus soucieux du “qu’en-dira-t-on”, et pour qui le tourisme n’est plus qu’une priorité de circonstance.

Il est indéniable que l’actuel gouvernement est bien disposé envers les hôteliers, comme il est plein de bonne volonté envers un secteur qui a payé le prix lourd de l’instabilité politique du pays. Mais pas suffisamment pour l’inscrire comme secteur prioritaire dans le Code des Investissements, ni même pour accepter de faciliter le financement de l’activité de ses entreprises.

La succession de ces occasions manquées et l’allongement de la liste des taxes spécifiques au tourisme (qu’on oublie vite d’affecter au tourisme, comme la taxe de l’environnement ou la dernière née, la taxe d’hébergement) accréditent l’idée, de plus en plus partagée par les professionnels, que le mot d’ordre du gouvernement envers le secteur du tourisme est :

« Débrouillez-vous ! »

On dit qu' « il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour ». Les semaines à venir nous diront si le gouvernement Chahed consentira à joindre les actes à la parole, et si on assistera à un rabibochage ou à un divorce entre le gouvernement et les hôteliers.

Lotfi Mansour

Lire notre article : **“Tourisme-Tozeur : point d’annonces, plein d’échange”**

Photo : à gauche, Selma Elloumi, Ministre du Tourisme, et Youssef Chahed, Chef du gouvernement. A droite, Khaled Fakhfakh, président de la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie.

On reparle d'investissement dans le tourisme

L'Arab Tunisian Tourism Investment Forum s'est tenu ce matin 19 octobre à Gammarth en présence du Chef du Gouvernement Youssef Chahed, de la Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Salma Elloumi Rekik (*photo*), du Président de l'Organisation Arabe du Tourisme, Bandar Ben Fahd Aal Fahid, ainsi que d'un grand nombre de responsables et hommes d'affaires tunisiens et arabes.

La tenue de ce Forum est en elle-même un signe que le tourisme tunisien tourne peu à peu la page de la crise pour penser à l'avenir. Le programme du Forum est encore plus ambitieux puisqu'il vise à présenter aux investisseurs potentiels un certain nombre de projets étatiques et privés dont 9 stations intégrées, et notamment celle de Hergla à 5 km de l'aéroport d'Enfidha et sur une superficie de 55 hectares.

Ces projets ainsi que des unités hôtelières proposées à la vente – notamment dans le Sud tunisien – feront l'objet de discussions concrètes entre les parties prenantes du Forum dans le cadre d'un Workshop B2B.

Khaled Fakhfakh : «La FTH sera une force de proposition»

Tout en changeant de style et de méthode de travail, le nouveau président de la FTH s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur en prônant un partenariat renforcé avec l'administration. Entretien.

Le Tourisme

Où en est le nouveau bureau de la FTH à propos de la restructuration de la fédération et des propositions de relance du tourisme tunisien ?

Khaled Fakhfakh

Nous nous apprêtons à publier un "Livre blanc" sur l'endettement ainsi qu'un "Livre bleu", que nous adresserons au Chef du gouvernement, sur les problèmes du secteur et les solutions que nous préconisons. Par ailleurs, nous avons convenu avec le ministère du Tourisme de la présence de membres de notre bureau aux réunions portant sur les réformes du secteur. Ainsi, la FTH est présente à travers l'ensemble des membres de son bureau et non plus seulement à travers son président.

Mais au-delà, la restructuration de la FTH est-elle toujours d'actualité ?

Nous allons reprendre l'étude de restructuration faite il y a quelques années pour l'actualiser et la mettre en œuvre. D'ores et déjà, nous avons décidé de donner plus d'autonomie, y compris sur le plan financier, aux fédérations régionales qui sont plus à même de répondre aux spécificités de leurs régions.

Au niveau national, le changement touchera les statuts ainsi que l'organisation du syndicat. La FTH doit devenir plus démocratique et doit pouvoir, à terme, fonctionner sans les membres élus grâce à la création du

poste de Directeur Général qui s'occupera du volet administratif et de la gestion courante de la fédération. La gestion de la FTH ne doit plus dépendre de l'humeur ou du profil du président.

A écouter certaines de vos déclarations aux médias, on dirait que l'autorisation de l'immobilier touristique est séparée du problème de l'endettement hôtelier ; alors qu'elle en est une solution, du moins en partie...

En effet, l'idée de l'immobilier touristique était de permettre une mise à niveau des hôtels et d'absorber une partie de l'endettement. Cette idée est à applaudir, puisqu'elle ne coûte rien au contribuable tout en permettant des recettes pour l'Etat. Mais aujourd'hui, on est en train de dévier de cet esprit en multipliant les contraintes et en manquant de précision puisque les textes d'application ne sont pas publiés.

La plus-value à verser à l'AFT, pour payer d'éventuels aménagements qu'elle serait amener à faire, semble vous poser problème...

Oui, puisque le rôle de l'AFT s'est arrêté le jour où elle a vendu le terrain à l'hôtelier. L'aménagement résultant de cette opération est celui des parkings à agrandir, qui incombera à l'hôtelier. Le principe même de se faire payer une deuxième fois un terrain qui n'appartient plus à l'AFT pose problème ; le "business model" de l'AFT est certainement à revoir...

A propos de "business model", que pensez-vous de la restructuration de l'ONTT en trois agences, dans les conseils desquelles vous auriez la même représentativité que celle que vous avez à l'ONTT, c'est-à-dire un siège sur treize ?

Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si les membres du gouvernement considèrent le tourisme comme un secteur important pour l'avenir du pays. Il est vrai que nous avons une administration omniprésente et que, en plus de notre interlocuteur de référence qu'est le ministère du Tourisme, nous devons, pour certains problèmes, nous adresser à une multitude de ministères, ce qui complique et alourdit nos démarches. C'est dans ce sens qu'il est important de faire du ministère du Tourisme un ministère de souveraineté, ou bien de le rattacher au Chef du gouvernement.

Dans l'état actuel des choses, on a besoin d'un ministère fort et peu importe qu'il soit organisé en trois agences ou pas... Ce que nous voulons, c'est un Etat qui joue son rôle et qui ait le sens des priorités. Je pose la question : qu'est-ce qui est prioritaire, le secteur du Tourisme et de l'Artisanat qui pèse 800 000 employés, ou bien Tunisair, El Fouladh et Transtu qui ne comptent que quelques dizaines de milliers d'employés et qui sont de véritables gouffres financiers ?

Ce n'est pas parce que le l'hôtellerie tunisienne est constituée d'entreprises privées qu'elle ne doit pas bénéficier d'un soutien, et ce n'est pas à cause du mauvais comportement d'une poignée d'hôteliers qu'on peut laisser couvrir d'opprobre une industrie entière.

Vous semblez accorder une grande importance au rôle de l'Etat dans la relance du secteur. Quel serait alors votre rôle en tant qu'hôteliers et FTH ?

Nous devons devenir une force de proposition et établir un partenariat constructif ; nous n'avons pas d'adversaires. Nous n'entrerons ni dans la politique, ni dans la polémique, ni dans la confrontation. Nous comptons sur notre pouvoir de persuasion et d'explication pour faire avancer le secteur.

Concrètement, que demanderez-vous à l'Etat ? Prenons l'exemple de la loi sur les avantages fiscaux qui vient d'être votée, quel commentaire en faites-vous ?

Cette loi exclut des avantages fiscaux le tourisme et même une partie de l'industrie ; c'est une erreur. D'une manière générale, et pour une entreprise qui dégage des bénéfices, l'incitation fiscale est destinée à favoriser l'investissement au détriment de la distribution de dividendes. Tout Etat doit donc se féliciter que des entreprises arrivent au stade de la recherche de dégrèvement fiscal, puisque cela signifie qu'elles dégagent des bénéfices et qu'elles pensent à investir. L'hôtellerie est aujourd'hui en crise et la plupart des hôtels ne dégagent pas de bénéfices ; une incitation fiscale devrait donc les accompagner pour maintenir l'appareil de production et assainir leurs finances. En excluant le tourisme de cette loi, je crains qu'on n'ait réduit l'espoir de maintien et de redressement de beaucoup d'unités hôtelières.

Toujours dans le domaine fiscal, quelle est votre attitude concernant la taxe

sur le chiffre d'affaires destinée au FODEC ? Et que pensez-vous de la gestion actuelle du FODEC lui-même ?

Nous avons pour ce fonds deux objectifs. Le premier, qui est accessoire et sur lequel le ministère du Tourisme nous donne satisfaction, est la rétrocession d'une partie de la taxe pour la fédération. Le second objectif, qui est essentiel, est de savoir si le FODEC est bien géré. Nous constatons que c'est le cas avec Mme Elloumi puisque le FODEC est utilisé pour promouvoir des régions qui en ont besoin (le Sud, Tabarka...). Concernant la participation de la FTH au FODEC, nous ne pouvons qu'applaudir l'attitude, positive et constructive, de la Ministre du Tourisme vis-à-vis des hôteliers.

Propos recueillis par L. Mansour

(Mis à jour le 01/03 à 20h12)

Olfa Youssef : une indignation mal placée

Lettre ouverte à Olfa Youssef : on ne peut vous reprocher votre "intrusion" dans le tourisme, mais de n'avoir pas pris la peine de vous informer avant.

Madame,

Intellectuelle vous êtes, et en tant que telle, vos "intrusions" dans la vie politique ces dernières années ont été, pour le citoyen que je suis, de véritables bouffées d'air frais.

Intellectuelle, vous vous devez d'attirer l'attention, de sonner l'alerte, d'être un « *chien de garde* » au sens que lui donnait Paul Nizan.

Intellectuelle, vous vous devez, à la manière d'un Stéphane Hessel, de vous indigner et d'appeler vos concitoyens à l'indignation.

En apprenant votre appel au boycott des hôtels tunisiens, j'espérais des propos à la mesure de votre réputation naissante ; j'espérais une dénonciation d'un fait grave ou d'un danger qui guetterait nos enfants et nos familles. Rien de tout cela : vous montez sur vos grands chevaux pour défendre le droit d'une minorité au " luxe pas cher".

En effet, vous réclamez en substance un « droit » pour les Tunisiens à fréquenter les hôtels à un "prix bas" que vous considérez comme le "juste prix "– puisque votre expérience des hôtels ailleurs qu'en Tunisie le prouve – et partant, vous érigez le « *boycott* » des hôtels tunisiens en « *devoir national* ».

Ainsi résumée, votre indignation est un chef d'œuvre d'amalgames.

En effet, s'il y a un droit à réclamer pour le plus grand nombre des Tunisiens, c'est sûrement celui aux loisirs et au tourisme, et non pas « aux hôtels ». Savez-vous qu'en France, par exemple, seuls 10% des vacanciers peuvent se payer des hôtels, et que 70% optent pour l'hébergement non marchand (famille, amis...) soit 66% des nuitées annuelles de ce pays ? Pourquoi voulez-vous que tous les Tunisiens partent à l'hôtel ? Sont-ils mieux nantis que les Français ?

Pourquoi faites-vous, comme d'autres, une fixation sur les hôtels, augmentant ainsi la frustration de vos concitoyens ? A vous entendre : « hors des hôtels, pas de vacances véritables ». Pourquoi ne réclamez-vous pas des piscines et des aires de jeux dans tous les arrondissements municipaux du pays (comme c'est le cas en Europe) pour répondre à l'aspiration légitime des Tunisiens aux loisirs ? Est-ce le rôle des hôtels ou de l'ONTT de répondre à cette aspiration ? Vous auriez pu critiquer le modèle de développement de l'hôtellerie tunisienne, voulu par l'Etat comme source de devises, et ainsi dédié aux étrangers et aux seules régions côtières ; vous auriez pu reprocher à nos investisseurs hôteliers de délaisser l'hôtellerie économique adaptée à la bourse des Tunisiens et des Maghrébins, comme vous auriez pu vous étonner que les nombreuses chaînes étrangères n'exportent chez nous que leurs enseignes haut et moyen de gamme, et non les enseignes du genre Motel ou Formule 1. Vous auriez pu critiquer l'absence d'une politique de l'Etat pour faciliter le départ en vacances du plus grand nombre comme cela existe en France (chèques vacances...).

Au lieu de cela, vous avez choisi de vous intéresser au “droit” des Tunisiens à choisir des hôtels de “luxe bon marché” – une nouvelle version du dicton de la jument « coureuse et non mangeuse ».

Finalement, vous êtes victime, autant que n’importe quel Tunisien lambda, de l’éternel amalgame entre tourisme et hôtellerie.

Vous êtes aussi victime de vos sources sur le sujet, que je soupçonne d’être des émissions de variétés plutôt que des lectures sérieuses. Vous accusez les hôteliers tunisiens d’escroquerie pour la raison étonnante qu’ils vendent les séjours par personne et non par chambre. Sachez que nos hôteliers n’ont – malheureusement – rien inventé en matière de commercialisation. En effet, tous les hôtels qui n’offrent que des chambres, dont beaucoup d’hôtels de ville, dans le monde comme en Tunisie, affichent des tarifs par chambre. Et, au contraire, les hôtels resorts (c’est-à-dire des complexes touristiques offrant, en plus des chambres, des restaurants, des bars, des piscines, des terrains de sport, des centres de bien-être, des jardins... et les frais qui vont avec) affichent des tarifs par personne, notamment en all inclusive ou en pension complète.

Que retenir alors de votre indignation ? A qui profite-elle ? je vous laisse deviner...

Lotfi Mansour
